



L'essentiel, c'est vous.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMENTAIRE

Amélioration des performances en 2025

En 2025, Eqdom enregistre une progression de son activité, une amélioration de ses principaux agrégats financiers et un retour à la rentabilité. La production nette s'établit à 3 436 MMAD à fin décembre 2025, en hausse de 22% par rapport à fin 2024, soit +628 MMAD. Cette évolution reflète notamment la bonne dynamique du financement automobile ainsi que le renforcement de plusieurs leviers commerciaux au cours de l'exercice. Les encours bruts atteignent 11 376 MMAD, contre 10 258 MMAD à fin 2024, soit une hausse de 11%. Dans ce contexte, le Produit Net Bancaire (PNB) progresse de 9,3% pour s'établir à 590 MMAD, soutenu par l'amélioration de la marge nette d'intérêt et la progression des commissions. Le résultat net ressort à 95,5 MMAD à fin 2025, contre -6,9 MMAD un an auparavant, l'exercice 2024 ayant été affecté par un redressement fiscal exceptionnel. Cette amélioration reflète la progression de l'activité, la maîtrise des charges ainsi qu'un coût net du risque favorable sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'octroi au recouvrement. Le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires la distribution d'un dividende de 57 MAD par action au titre de l'exercice 2025.

Déploiement de la feuille de route stratégique

Présenté au Conseil d'administration en septembre 2025, le plan stratégique 2026-2028 a fait l'objet de premiers travaux de déploiement. Il s'articule autour de quatre priorités :

- le développement de partenariats structurants au service de la croissance commerciale ;
- la transformation du modèle opérationnel et technologique ;
- l'amélioration des parcours et de l'expérience client ;
- le renforcement de la maîtrise du risque sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'octroi au recouvrement.

Ce plan a vocation à soutenir, dans la durée, une croissance rentable, une plus grande efficacité opérationnelle ainsi qu'un pilotage renforcé des équilibres financiers et prudentiels.

Perspectives

Eqdom poursuivra en 2026 la mise en œuvre de son plan stratégique, avec pour objectif de consolider sa trajectoire de croissance rentable, tout en renforçant la qualité de service apportée à ses clients et partenaires.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF			COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		
En milliers de DH			En milliers de DH			En milliers de DH		
ACTIF	31/12/2025	31/12/2024	PASSIF	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	667	77	1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	57 823	56 506	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 154 316	1 907 491
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	112 918	34 679	2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	687 176	1 289 739	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	504 194	484 143
- À vue	112 918	34 679	- À vue	334 812	249 910	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	0	153
- À terme	0	0	- À terme	352 364	1 039 829	Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	19 549	17 905
3. Créances sur la clientèle	5 901 087	5 554 084	3. Dépôts de la clientèle	1 882 250	1 527 584	Produits sur titres de propriété	1 534 230	1 318 913
- Crédits de trésorerie et à la consommation	5 659 571	5 284 277	- Comptes à vue créditeurs	0	0	Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	96 196	85 893
- Crédits à l'équipement	0	0	- Comptes à vue créditeurs	0	0	Commissions sur prestations de service	147	484
- Crédits immobiliers	241 517	269 807	- Comptes d'épargne	0	0	Autres produits bancaires	0	0
- Autres crédits	0	0	- Dépôts à terme	0	0	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 564 456	1 367 889
4. Créances acquises par affectation	0	0	- Autres comptes créditeurs	0	0	Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	27 843	52 089
5. Titres de transaction et de placement	0	0	4. Titres de créance émis	5 801 325	4 439 191	Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
- Bons de Trésor et valeurs assimilées	0	0	- Titres de créance négociables émis	5 801 325	4 439 191	Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	179 779	131 026
- Autres titres de créance	0	0	- Emprunts obligataires émis	0	0	Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 351 178	1 176 396
6. Autres actifs	1 088 221	888 014	- Autres titres de créance émis	0	0	Autres charges bancaires	5 650	8 379
7. Titres d'investissement	0	0	5. Autres passifs	505 233	397 390	CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	589 865	539 602
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0	6. Provisions pour risques et charges	143 583	130 453	Produits d'exploitation non bancaire	3 081	3 203
- Autres titres de créance	0	0	7. Provisions réglementées	0	0	Charges d'exploitation non bancaire	0	0
8. Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207	8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	356 491	325 518
9. Créances subordonnées	0	0	9. Dettes subordonnées	0	0	Charges de personnel	104 064	98 382
10. Immob. données en crédit-bail et en location	3 289 510	2 615 795	10. Ecarts de réévaluation	0	0	Impôts et taxes	2 488	2 967
11. Immobilisations incorporelles	108 324	76 856	11. Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570	Charges externes	229 351	181 601
12. Immobilisations corporelles	39 179	38 377	12. Capital	167 025	167 025	Autres charges générales d'exploitation	1 619	25 734
Total de l'Actif	10 542 113	9 210 088	13. Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0	Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	18 969	16 835
			14. Report à nouveau (+/-)	396 630	403 593	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	236 455	217 287
			15. Résultat nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	374 492	473 264
			16. Résultat net de l'exercice (+/-)	95 498	-6 963	Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	241 504	267 406
						Pertes sur créances irrécouvrables	108 601	162 910
						Dotations aux provisions pour risques et charges	24 388	42 948
						Autres dotations aux provisions	0	0
						REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIS	286 368	338 203
						Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	259 017	290 160
						Récupérations sur créances amorties	16 092	15 600
						Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorp. & corporelles	0	0
						Reprises de provisions pour risques et charges	11 259	32 443
						Autres reprises de provisions	0	0
						RESULTAT COURANT	148 331	82 225
						Produits non courants	7 391	5 929
						Charges non courantes	4 583	11 271
						RESULTAT AVANT IMPOTS	151 138	76 883
						Impôts sur les résultats	55 641	83 847
						Contribution pour l'appui à la cohésion sociale	0	0
						RESULTAT NET DE L'EXERCICE	95 498	-6 963
						TOTAL DES PRODUITS	2 451 155	2 254 826
						TOTAL DES CHARGES	2 355 658	2 261 790
						RESULTAT NET DE L'EXERCICE	95 498	-6 963

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

IBDO
ACS, Rue Al Maysouf, Secteur 15,
Hay Riyya 10100 Rabat

Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Dink Shouk
Casablanca

Aux actionnaires de la société
EQDOM S.A.
127, Bd. Zerkoutouni
20100, Casablanca
Maroc

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **EQDOM S.A.** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.464.722 MMAD dont un bénéfice net de 95.498 MMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **EQDOM S.A.** au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM S.A. à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. EQDOM S.A. constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM S.A. et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à la réévaluation des provisions y afférentes.
Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relatives à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.	Nous avons travaillé d'audit ont notamment consisté à :
L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert :	- Récuser les règles de classification des créances sur la clientèle et des immobilisations données en LOA et leur conformité au PCEC et aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;
Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).	- Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.
Au 31 décembre 2025, les créances sur la clientèle nettes et les immobilisations données en LOA nettes s'élevaient respectivement à 5.901 MMAD et 3.290 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib, s'élève à 1.229 MMAD.	
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par celle-ci ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute délicate importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.
ACS, Rue Al Maysouf, Secteur 15,
Hay Riyya 10100 Rabat
Tél : 05 22 22 00 00
www.bdo.ma

FIDARC GRANT THORNTON
7, Boulevard Dink Shouk
Casablanca
Tél : 05 22 22 00 00
www.fidarc-grantthornton.ma

Abderrahim GRINE
Associé

Faïçal MEKOUAR
Associé

Le Rapport Financier Annuel au 31 décembre 2025 peut être consulté sur le site internet de la société au niveau de la rubrique Espace media / Publications : https://institutionnel.eqdom.ma/upload/MoDUle_3/Rapport_Financier_Annuel_2025.pdf



L'essentiel, c'est vous.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ACTIF		
En milliers de DH		
ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	667	77
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	125 426	43 885
. A vue	125 426	43 885
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	5 901 087	5 554 084
. Crédits de trésorerie et à la consommation	5 859 571	5 284 277
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	241 517	269 807
. Autres crédits		
4. Opérations de crédit-bail et de location	2 100 307	1 673 347
5. Créances acquises par affectage		
6. Titres de transaction et de placement	4 800	4 800
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	4 800	4 800
7. Autres actifs	327 635	248 637
8. Titres d'investissement	0	0
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	0	0
9. Titres de participation et emplois assimilés	0	0
10. Titres mis en équivalence	0	0
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
11. Créances subordonnées	0	0
12. Immobilisations incorporelles	108 324	76 856
13. Immobilisations corporelles	39 644	38 842
14. Ecart d'acquisition		
Total de l'actif	8 607 891	7 640 528

BILAN PASSIF		
En milliers de DH		
PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	57 823	56 506
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	687 176	1 289 739
. A vue	334 812	249 910
. A terme	352 364	1 039 829
3. Dépôts de la clientèle	0	0
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4. Titres de créance émis	5 801 325	4 439 191
. Titres de créance négociables émis	5 801 325	4 439 191
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	431 544	336 855
6. Ecart d'acquisition		
7. Provisions pour risques et charges	143 583	130 453
8. Provisions réglementées		
9. Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
10. Dettes subordonnées		
11. Primes liées au capital	83 325	83 325
12. Capital	167 025	167 025
13. Actionnaires. Capital non versé (-)	0	0
14. Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 136 829	1 142 149
. Part du groupe	1 136 810	1 142 131
. Part des intérêts minoritaires	18	18
15. Résultat net de l'exercice (+/-)	99 261	-4 715
. Part du groupe	98 561	-5 320
. Part des intérêts minoritaires	699	605
Total du Passif	8 607 891	7 640 528

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ		
En milliers de DH		
	31/12/2025	31/12/2024
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	535 810	512 591
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	153
4. Produits sur titres de propriété	0	0
5. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	1 534 230	1 318 913
6. Commissions sur prestations de service	96 196	85 893
7. Autres produits bancaires	147	484
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 564 459	1 367 897
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	27 843	52 089
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	179 779	131 026
11. Charges sur opérations de crédit-bail et de location	1 351 178	1 176 396
12. Autres charges bancaires	5 658	8 387
III. PRODUIT NET BANCAIRE	601 924	550 132
13. Produits d'exploitation non bancaire	3 081	3 203
14. Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	356 638	325 620
15. Charges de personnel	104 064	98 383
16. Impôts et taxes	2 490	2 969
17. Charges externes	229 496	181 707
18. Autres charges générales d'exploitation	1 619	25 734
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	18 969	16 835
20. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	0
21. Reprises sur écarts d'acquisition		
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	374 492	473 264
22. Dot aux prov pour créances et engagements par signature en souffrance	241 504	267 406
23. Pertes sur créances irrécouvrables	108 601	162 910
24. Autres dotations aux provisions	24 388	42 948
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	286 368	338 203
25. Rep de prov pour créances et engagements par signature en souffrance	259 017	290 160
26. Recupérations sur créances amorties	16 092	15 600
27. Autres reprises de provisions	11 259	32 443
VII. RESULTAT COURANT	160 243	92 651
28. Produits non courants	7 391	5 929
29. Charges non courantes	5 575	12 224
VIII. RESULTAT AVANT IMPÔTS	162 059	86 356
IX. Impôts sur les résultats	62 798	91 071
X. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	0	0
XI. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUILIBRE		
31. Entreprises à caractère financier		
32. Autres entreprises		
IX. RESULTAT NET DU GROUPE	99 261	-4 715
33. Part du groupe	98 561	-5 320
34. Part des intérêts minoritaires	699	605

HORS BILAN CONSOLIDÉ		
En milliers de DH		
HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	14 634	14 082
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	14 634	14 082
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	750 533	720 766
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	750 533	720 766
8. Engagements de garantie reçus de LMV	0	0
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		
VALEURS ET SUBETES RECUES EN GARANTIE	41 897	45 699
12. Hypothèques	41 897	45 699

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025



ACS, Rue Al Maysa, Secteur 15,
Hay Hayd 10100 Rabat
Maroc

Aux actionnaires de la société
EQDOM S.A.
127, Bd. Zerkoutou
20100, Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société **EQDOM S.A. et de sa filiale** (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état des soldes de gestion consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, le tableau des variations des capitaux propres consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **1.486.439 KMAD** dont un bénéfice net de **99.261 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent sont celles de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse
Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.
Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.	Nos travaux d'audit ont notamment consisté à :
L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert :	- Voir les règles de classification des créances sur la clientèle et des immobilisations données en LOA et leur conformité au PCEC et aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;
- L'identification des engagements en souffrance ;	- Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.
- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.	
Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).	
Au 31 décembre 2025, les créances sur la clientèle nettes et les immobilisations données en LOA nettes s'élevaient respectivement à 5 901 MMAD et 2 100 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit, en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib, s'élève à 1 229 MMAD.	
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.	

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.

Abderrahim GRINE
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOÛAR
Associé

Le Rapport Financier Annuel au 31 décembre 2025 peut être consulté sur le site internet de la société au niveau de la rubrique Espace media / Publications : https://institutionnel.eqdom.ma/upload/Module_3/Rapport_Financier_Annuel_2025.pdf